



CANADIAN
MUSEUMS
ASSOCIATION

ASSOCIATION
DES MUSÉES
CANADIENS

Sous-comité des assurances

Mandat

Approuvé par le Conseil d'administration de l'AMC le 9 novembre 2023

Le **Sous-comité des assurances** a pour mandat d'examiner les opérations du Programme d'assurances de l'AMC (dont l'assurance globale de l'AMC, l'assurance des collections et des beaux-arts, l'assurance responsabilité des directeurs et des agents, les produits d'assurance des risques des particuliers et les avantages sociaux combinés des employés), et recommander des changements à la gestion pour augmenter la valeur et l'utilité du programme pour l'AMC et ses membres.

On s'attend à ce que le comité se réunisse virtuellement deux ou trois fois par an, vraisemblablement en fonction du cycle de renouvellement des assurances, et à ce que le mandat se termine le 31 décembre 2025.

Les personnes siégeant au comité ne reçoivent aucune rémunération et aucun déplacement n'est prévu, mais tout déplacement ou d'autres dépenses seront remboursés conformément aux politiques de l'AMC.

La langue de travail du comité sera l'anglais.

Le comité est chargé d'examiner l'information et les propositions de ses fournisseurs d'assurances, et de soutenir la direction dans l'orientation des divers aspects du programme d'assurances de l'AMC.

Le Sous-comité des assurances doit :

- Examiner le présent mandat;
- Passer en revue les programmes d'assurances, les examiner et en garantir la pertinence, la durabilité et la valeur pour les membres divers du programme;
- Proposer des moyens d'améliorer le programme;
- Recevoir et examiner les recommandations faites par le personnel ou des assureurs sur les améliorations potentielles au Programme d'assurances de l'AMC;
- Assurer la confidentialité des délibérations du Sous-comité des assurances;
- Tenir à jour les procès-verbaux de toutes les réunions et faire parvenir au besoin un rapport écrit au Conseil d'administration de l'AMC.

Le Sous-comité des assurances sera composé de :

- Un (1) membre du Conseil d'administration actuel de l'AMC, qui fera office de président;
- De trois (3) à cinq (5) membres de l'AMC connaissant le programme d'assurances de l'AMC, et en ayant l'expérience).
- La directrice générale actuelle sera invitée à siéger d'office au comité.

Soutien du personnel

- Ken Blonski, directeur – Finances et administration, agira à titre de soutien du personnel pour le comité.
- L'AMC fournira un soutien administratif au comité, entre autres pour l'établissement des échéanciers, l'élaboration de l'ordre du jour et la rédaction des procès-verbaux, au besoin.